

Séance du **20 juin 2024**

Présidence : **Mme Sabrina Berrocal**, présidente

Demande de crédit de CHF 2'930'000.— pour le remplacement du revêtement et de l'éclairage du terrain de football de Copet 1 (2024/P20)

Rapport : M. Pierre Butty

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 20/2024, du 19 avril 2024, concernant la « Demande de crédit de CHF 2'930'000.— pour le remplacement du revêtement et de l'éclairage du terrain de football de Copet 1 »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 2'930'000.— pour le remplacement du revêtement et de l'éclairage du terrain de football de Copet 1 ;
2. de prendre acte que les subventions de la Fondation « Fonds du Sport Vaudois » et celles de LEDforFOOT viendront en diminution du crédit accordé ;
3. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte « Dépenses d'investissements » ou, si nécessaire, par emprunt dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026 ;
4. d'amortir ce crédit selon les règles du MCH2.

Ainsi délibéré en séance du **20 juin 2024**.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme le 21 juin 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente


Sabrina Berrocal



la Secrétaire


Carole Dind